



CABINET  
GBEDAHI

EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT – CONSEIL

**INSTITUT AFRICAIN DE GOUVERNANCE (IAG)**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR L’EVALUATION DU DISPOSITIF DE**  
**CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER**  
**« EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024 »**

**José Armand GBEDAHI**  
*Commissaire aux comptes*

## **SOMMAIRE**

<b>I. ÉVALUATION DU CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER .....</b>	<b>4</b>
<b>II. LES CONTRÔLES ET VERIFICATIONS AUXQUELS NOUS AVONS PROCEDES ET LES DIFFERENTS SONDAGES AUXQUELS NOUS NOUS SOMMES LIVRES AINSI QUE LEURS RESULTATS .....</b>	<b>4</b>
<b>III. LES POSTES DU BILAN ET LES AUTRES DOCUMENTS AUXQUELS DES MODIFICATIONS NOUS PARAISSENT DEVOIR ETRE APPORTEES.....</b>	<b>6</b>
<b>IV. LES CONCLUSIONS AUXQUELLES CONDUISENT LES OBSERVATIONS ET AJUSTEMENTS CI-DESSUS SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE COMPARES A CEUX DU DERNIER EXERCICE.....</b>	<b>8</b>

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE**

/-)

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration  
de l'INSTITUT AFRICAIN DE GOUVERNANCE (IAG),**

En exécution du mandat du commissariat aux comptes qui nous est confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de l'INSTITUT AFRICAIN DE GOUVERNANCE (IAG), nous vous présentons, en application de l'article 715 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, notre rapport sur l'évaluation du contrôle interne comptable et financier de l'INSTITUT AFRICAIN DE GOUVERNANCE (IAG).

Cette mission s'est déroulée dans le respect des dispositions de la norme professionnelle de l'Ordre des Experts Comptables de l'espace OHADA applicable à la mission d'audit des comptes, et des textes légaux et réglementaires applicables aux professionnels comptables que nous sommes tenus de respecter.

De façon spécifique, ce rapport présenté par le Commissaire aux comptes porte à la connaissance du Conseil d'Administration :

1. Le résultat de l'évaluation du contrôle interne comptable et financier.
2. Les contrôles et vérifications auxquels il a procédé et les différents sondages auxquels il s'est livré ainsi que leurs résultats.
3. Les postes du bilan et les autres documents comptables auxquels des modifications lui paraissent devoir être apportées, en faisant toutes les observations utiles sur les méthodes d'évaluation utilisées pour l'établissement de ces documents.
4. Les irrégularités et inexactitudes découvertes.
5. Les conclusions auxquelles conduisent les observations et rectifications ci-dessus sur les résultats des exercices comparés à ceux du dernier exercice.

## **I. ÉVALUATION DU CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER**

Nous avons procédé à l'évaluation des cinq composantes du contrôle interne comptable et financier à savoir :

- Environnement de contrôle,
- Évaluation des risques,
- Activités de contrôle,
- Informations et communications,
- Pilotage.

Nous n'avons pas relevé des faiblesses majeures lors de notre évaluation.

## **II. LES CONTRÔLES ET VERIFICATIONS AUXQUELS NOUS AVONS PROCEDES ET LES DIFFERENTS SONDAGES AUXQUELS NOUS NOUS SOMMES LIVRES AINSI QUE LEURS RESULTATS**

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers de synthèse annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des états financiers de synthèse annuels.

Pour auditer les comptes de l'IAG, exercice 2024, nous avons utilisé l'approche par les risques. La méthodologie de l'approche par les risques repose sur trois (03) composantes de base :

- la définition de critères de référence (assertions) servant de support à la recherche et à l'appréciation des risques susceptibles d'entraîner des anomalies significatives dans les états financiers de synthèse annuels ;
- l'identification des risques propres à remettre en cause ces assertions ;
- la réponse apportée par l'auditeur aux risques ainsi identifiés.

Etant donné que l'IAG est une association, trois (03) cycles devraient faire objet de vérification à savoir :

- le cycle « Produits encaissés/Adhérents » ;
- le cycle « Achats/Fournisseurs » ;
- le cycle « Trésorerie » ;

Du fait que nous n'avons pas pu nous déplacer pour faire des contrôles sur place, nos vérifications se sont limitées à des recoupements d'information mis à notre disposition et aux contrôles de cohérence et de vraisemblance.

Nous n'avons pas relevé d'irrégularités lors de nos contrôles et vérifications.

**III. LES POSTES DU BILAN ET LES AUTRES DOCUMENTS AUXQUELS DES MODIFICATIONS NOUS PARAISSENT DEVOIR ETRE APPORTEES**

<b>DOMAINES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>
<b>POSTES DU BILAN</b>	RAS	RAS
<b>PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS</b>	RAS	RAS

## ETAT DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS FORMULEES POUR L'EXERCICE 2023

DOMAINES	INSUFFISANCES RELEVÉES EN 2023	RECOMMANDATIONS FORMULÉES EN 2023	ACTIONS DE CORRECTION PRISES EN 2024	APPRECIATION DE L'AUDITEUR
CYCLE « Produits encaissés/Adhérents »	La personne qui a élaboré les comptes n'a pas pu nous donner le détail de ce poste de l'actif	Mettre en place un système comptable et financier efficace	Un nouveau comptable a été recruté pour la mise en place d'un système comptable et financier efficace en collaboration avec le Trésorier.	Recommandation prise en compte
		Veiller à ce que les acteurs du système soient dans un même pays	Tous les acteurs du système sont en Côte d'Ivoire / Abidjan	Recommandation prise en compte
TRESORERIE	Des membres de l'association ont payés leurs cotisations par des opérations de transfert qui ne sont pas identifiés sur le relevé bancaire.	Faire un suivi de la trésorerie de l'Institut	Un suivi rigoureux est assuré par le Trésorier en relation avec le gestionnaire du compte pour identifier les paiements sans identité	Recommandation prise en compte
	Les comptes de trésorerie ne font pas l'objet de rapprochement.	Faire régulièrement le rapprochement des comptes de trésorerie (caisse, banque)	Le rapprochement bancaire a été fait tous les mois. Un rapport a été transmis au CAC	Recommandation prise en compte
RAPPORT DE GESTION	Absence du rapport de gestion, dans la liste des documents mis à la disposition de la mission.	Elaborer le rapport de gestion de l'Institut et le mettre à la disposition du CAC.	Le Conseil d'administration se réunit tous les 3 mois et c'est à cette occasion que le trésorier, le délégué général, le secrétaire, le responsable commission formation et admission font un rapport. Ce rapport sera joint à la mission.	Recommandation prise en compte
PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	Les états financiers de synthèse annuels, exercice 2023, ne sont pas en conformité avec l'Acte Uniforme Relatif au Système Comptable des Entités à But non lucratif.	Elaborer et présenter les états financiers en conformité à l'Acte Uniforme Relatif au Système Comptable des Entités à But non lucratif	Les états financiers de synthèse annuels, exercice 2024, sont présentés en conformité avec l'Acte Uniforme Relatif au Système Comptable des Entités à But non lucratif	Recommandation prise en compte
	Les états financiers de synthèse annuels, exercice 2023, ne comportent pas les notes annexes.		Les états financiers comportent les notes annexes.	

#### **IV. LES CONCLUSIONS AUXQUELLES CONDUISENT LES OBSERVATIONS ET AJUSTEMENTS CI-DESSUS SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE COMPARES A CEUX DU DERNIER EXERCICE**

Au stade actuel de nos travaux, si le projet des états financiers de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soumis à votre examen est arrêté en l'état, alors nous certifions sans réserve que les états financiers de synthèse annuels sont, au regard des règles et principes comptables du SYSCOHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'INSTITUT AFRICAIN DE COURVERNANCE à la fin de cet exercice.

Conformément à la loi, il vous appartient de prendre acte du présent rapport relatif à notre audit du projet des états financiers de synthèse annuels de l'INSTITUT AFRICAIN de GOUVERNANCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels que présentés par la délégation générale de l'IAG.

Fait à Cotonou, le 04 avril 2025.

The image shows a blue circular stamp with the text "CABINET GBEDAHI" around the perimeter and a stylized "G" in the center. Below the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "José Armand GBEDAHI".

---

***Commissaire aux comptes***